

Caen, le 6 juin 2019

Le Proviseur
Aux Etudiants de la Classe Préparatoire
ATS Ingénierie Industrielle

OBJET : Rentrée 2019 – Inscription en ATS

Afin de régulariser votre dossier d'inscription en classe d'ATS, je vous prie de bien vouloir retourner **ou déposer** au secrétariat de l'Enseignement Supérieur, les documents suivants :

- La fiche élève jointe à renseigner,
- Un chèque de 27,00 € à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Dumont d'Urville**,
- Attestation de paiement CVEC
- Deux photos d'identité (*préciser impérativement vos nom, prénom et classe au verso*)
- La cotisation facultative à la Maison des Lycéens s'élève à 5 € (espèce ou chèque à l'ordre de la MDL Dumont d'Urville)
- La fiche d'urgence à l'attention des étudiants
- Le relevé de notes du BTS ou DUT .

La date de rentrée est fixée au lundi 2 septembre 2019 à 9h.

Le Proviseur

M. REIX